

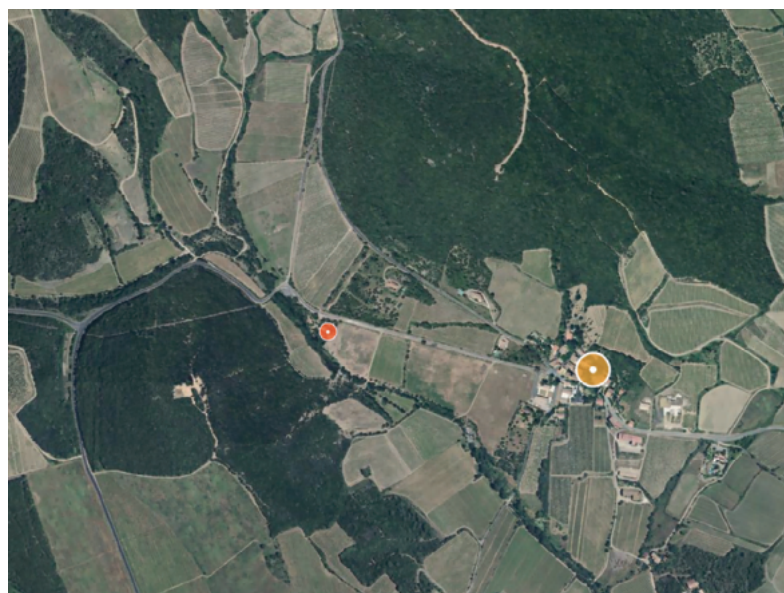
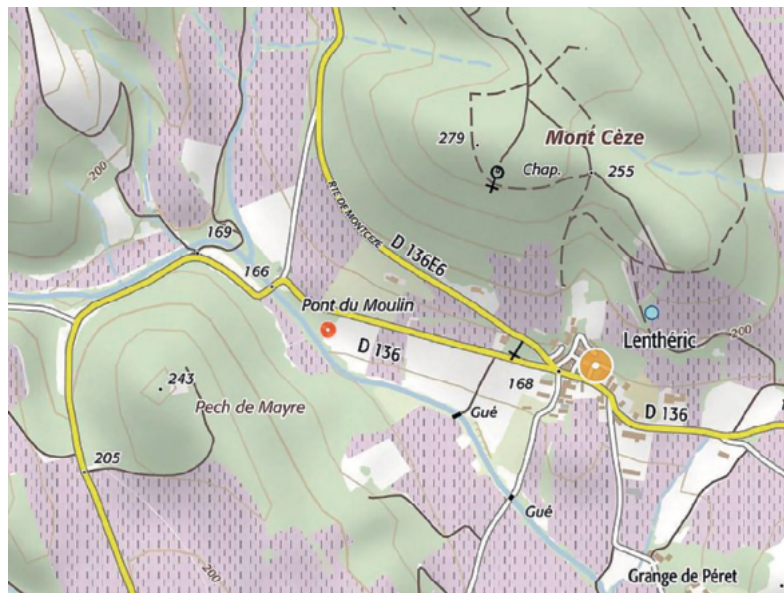
trésors d'eau et de vent

# *les moulins de Lenthéric*



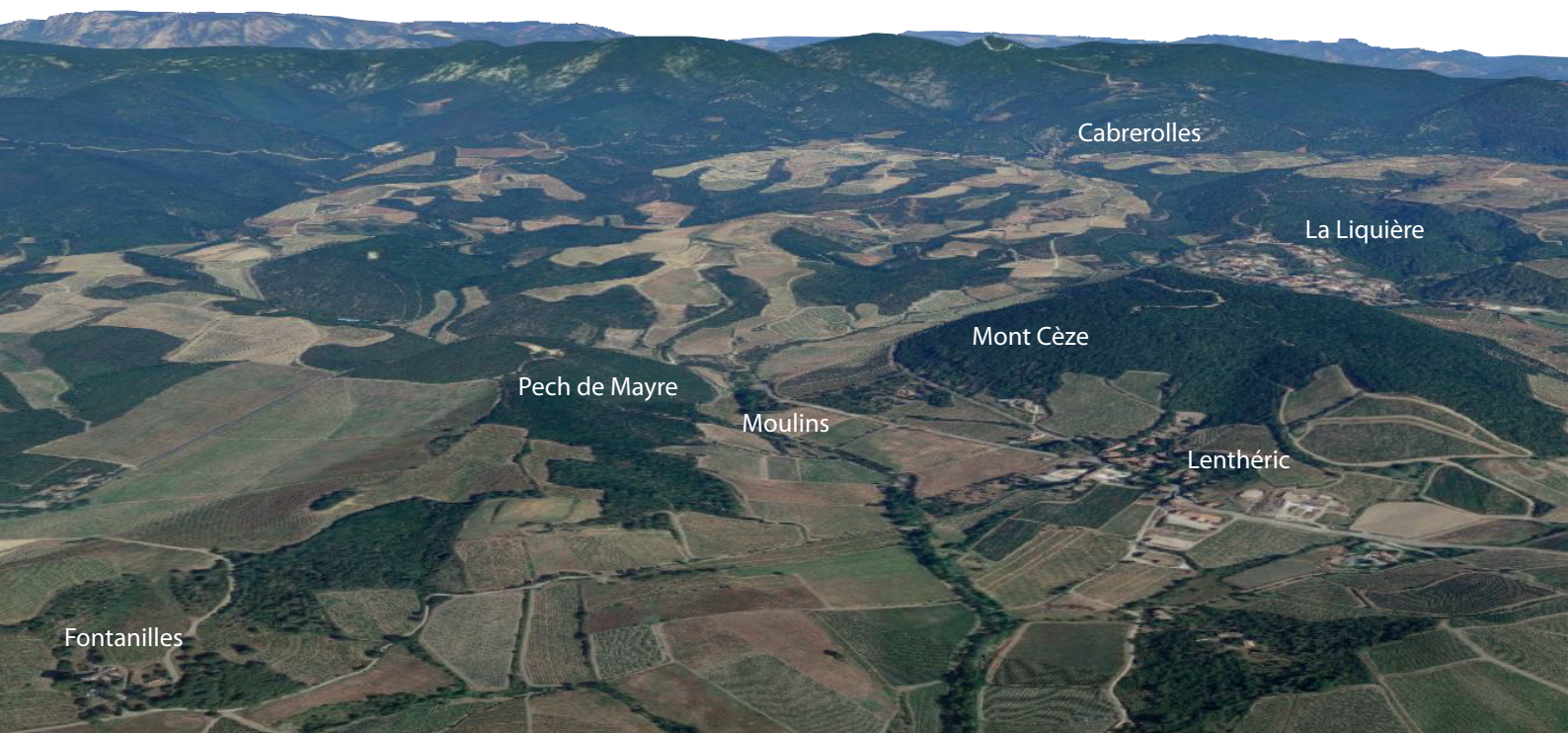


**H**uit cents mètres après le hameau de Lenthéric en direction d'Aigues-Vives, sur la commune de Cabrerolles, se cache un étonnant site patrimonial en grande partie dissimulé sous un épais couvert végétal. Il rassemble en un même lieu les vestiges d'un moulin à eau et d'un moulin à vent édifiés au sud-est du confluent des ruisseaux de Valignières et de Montgros. On ne peut qu'admirer l'inventivité des hommes qui, en ce lieu, ont su tirer un profit maximum des maigres ressources offertes par la nature : deux modestes cours d'eau et un couloir venteux entre le Pech de Mayre à l'ouest et le Mont Cèze à l'est. La ressource en eau étant irrégulière, il a fallu la canaliser, la stocker et, sporadiquement, la libérer pour faire tourner les meules. Pendant les périodes d'étiage ou de forte demande, la tramontane a pu offrir une énergie complémentaire à l'activité du meunier. Bâti sur un léger tertre prenant appui sur la digue de la pansière du moulin à eau, le moulin à vent s'offre en premier au regard. Tronconique, il est construit en moellons de schiste et de grès, d'origine locale, la porte offrant un encadrement en pierres de taille calcaires qui épousent la forme arrondie de l'édifice. À l'intérieur, un demi-étage soutenu par une voûte de même appareillage que le bâtiment renfermait le mécanisme et les meules. La toiture a disparu et la baie n'est plus qu'un trou béant. Creusée dans le sol, à droite de l'entrée, une trémie donne

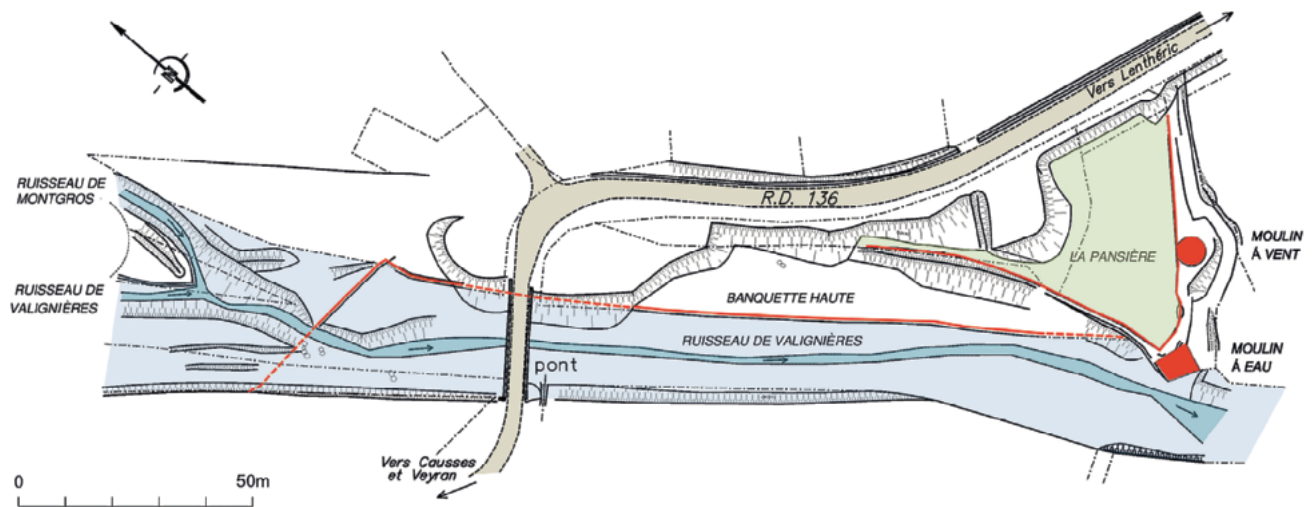
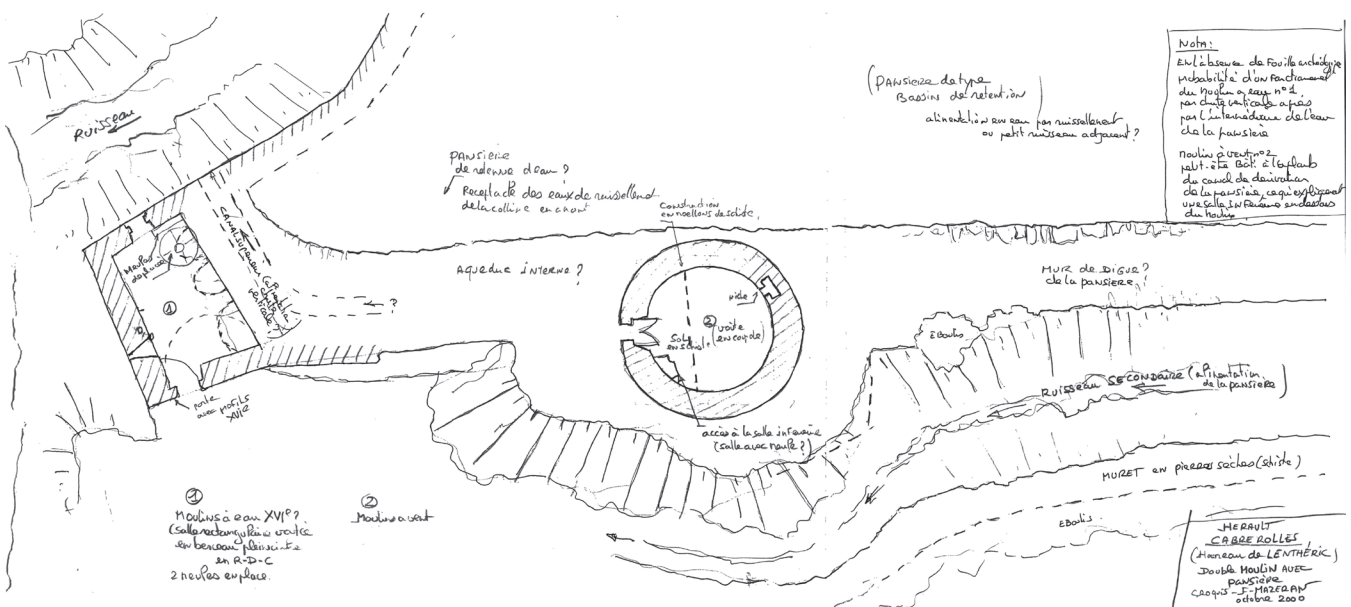
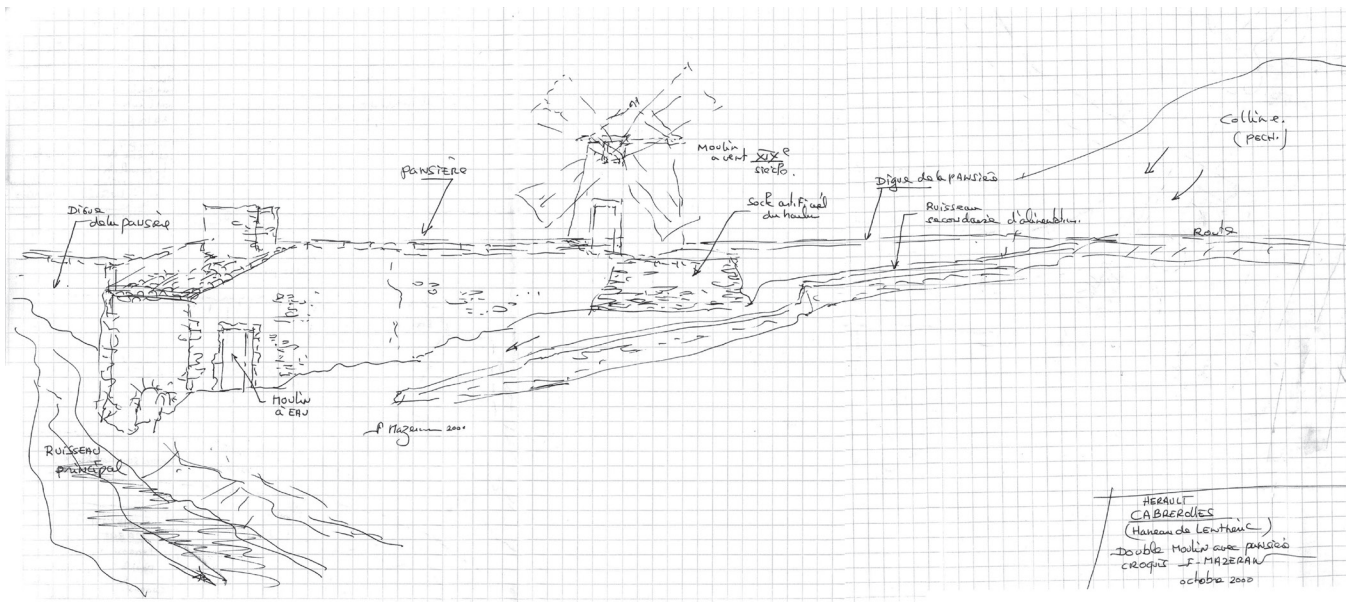


*Positionnement des moulins de Lenthéric*

(© FEDER Région Occitanie et 2020 Google, Landsat / Copernicus)



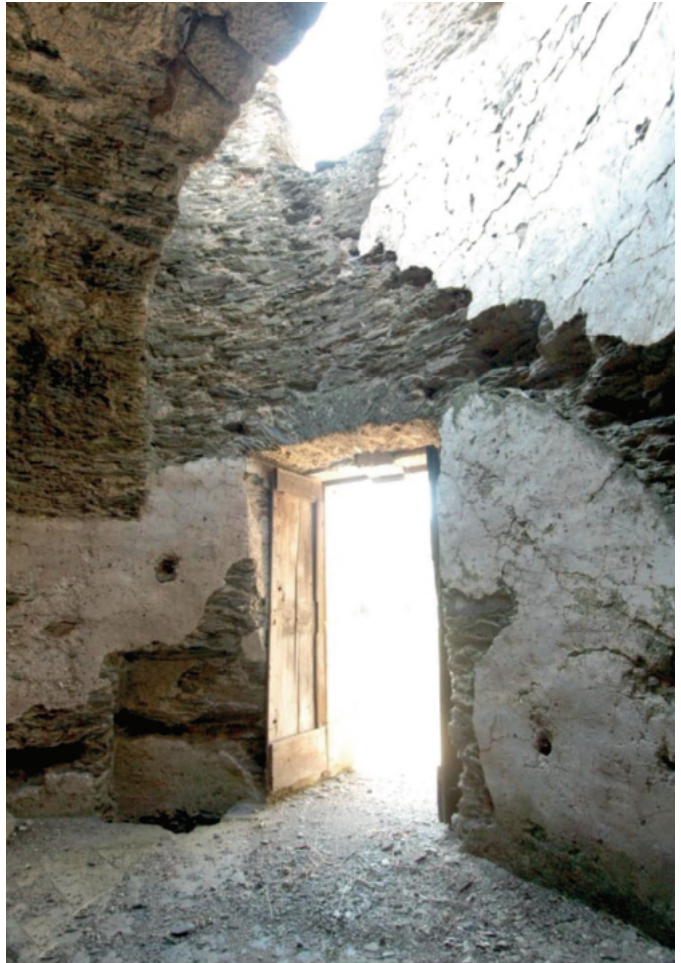




- Légende**
- le lit majeur de la Valignières
  - les vestiges du béal et de la pansière du Moulin à eau
  - les ouvrages construits visibles, enfouis ou disparus
  - la route

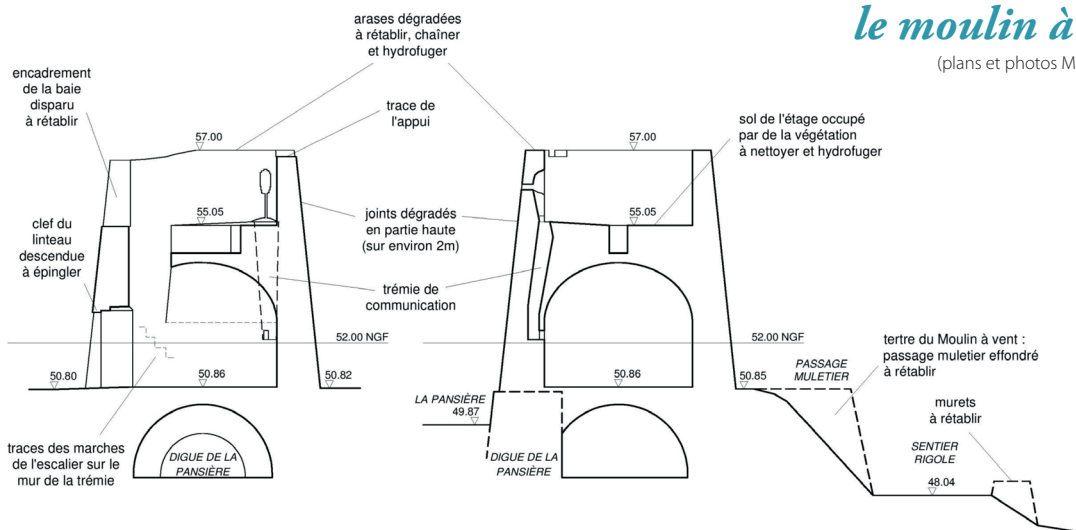
De haut en bas  
 Croquis d'ensemble du site (dessins Frédéric Mazeran, octobre 2000)  
 Plan d'ensemble du site (plan Michel Dupin, décembre 2018)





## le moulin à vent

(plans et photos Michel Dupin)





accès à une pièce circulaire voûtée, enterrée, dont la fonction reste à définir.

En contrebas du moulin à vent, le moulin à eau prend la forme d'un bâtiment essentiellement construit en moellons composites. La partie basse, côté ruisseau, et les angles présentent par contre un gros appareil. La salle haute, ouverte à l'est, voûtée et recouverte d'un toit à pente unique, a conservé son double jeu de meules. Une baie voûtée donne accès à la salle basse qui abritait le mécanisme. Par deux conduites forcées, l'eau mise sous pression y actionnait deux roues à cuillers horizontales (les *rodets*) qui à leur tour entraînaient un arbre vertical fixé à la meule volante. Sa rotation sur la meule dormante assurait la mouture des grains de blé.

En remontant le cours du ruisseau de Valignières, on atteint bientôt les vestiges d'un barrage-gué (la *resclause*) construit en blocs de pierre étrangers au site. Il assurait une retenue d'eau suffisante pour être canalisée par un bief (le *béal*) creusé en rive gauche et soutenu par un mur. Large d'un mètre à son départ, il s'élargit ensuite à deux mètres, en aval de la route départementale qui le coupe aujourd'hui. Cent mètres plus loin, le canal débouche dans un bassin de charge (la *pansière*) implanté au-dessus du moulin. Ceinturé de murs épais, ce réservoir d'environ 1 000 m<sup>2</sup>, aujourd'hui enlimoné, permettait de stocker l'eau nécessaire au fonctionnement du moulin.

Cet état des lieux étant dressé, interrogeons les documents d'archives pour cerner les différentes périodes de l'histoire du site.

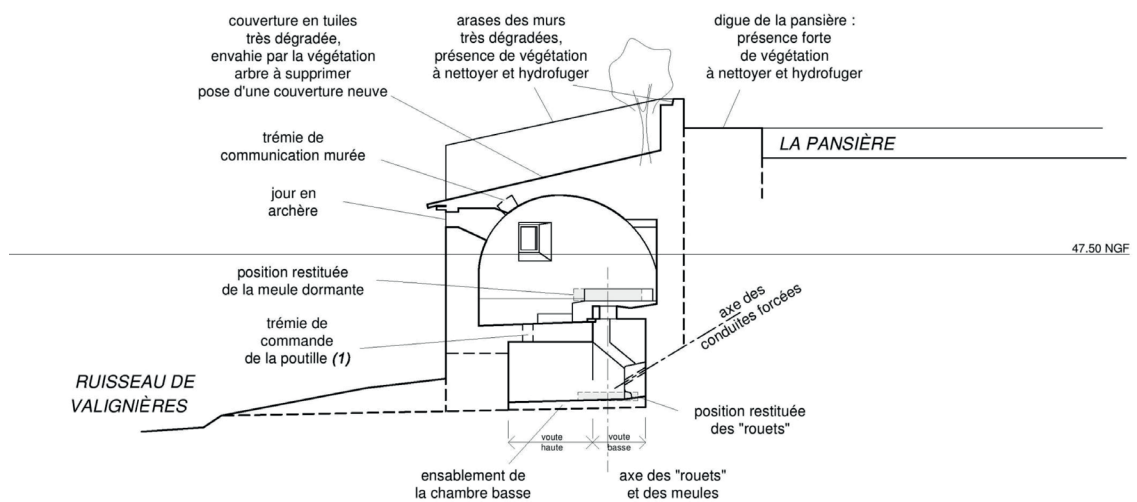
De haut en bas

*Le ruisseau de Valignières, le pignon et la façade sud du moulin à eau (à droite : la porte, très obstruée, d'accès à la chambre des machines)*

*Vue d'ensemble du site* (photo par drone Vincent Lauras.)







## le moulin à eau

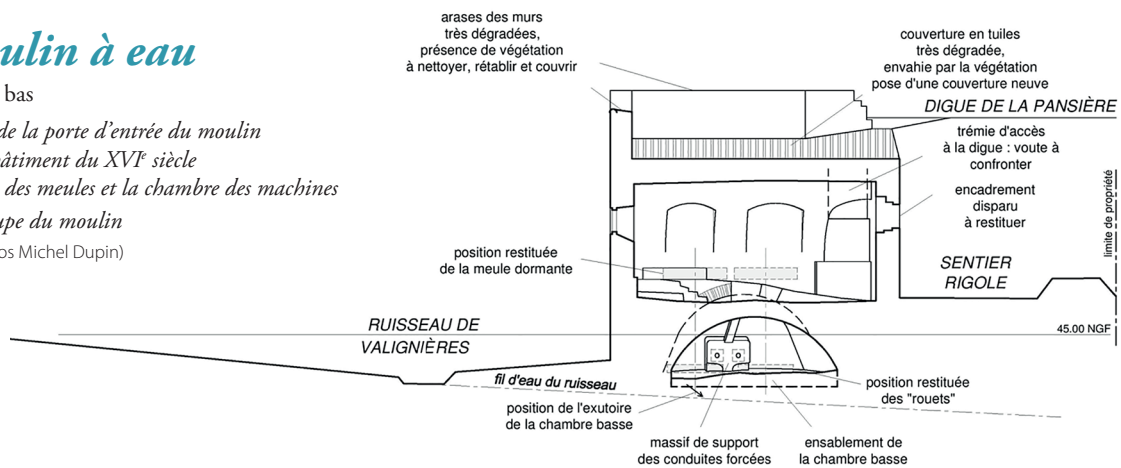
De haut en bas

*Le piédroit de la porte d'entrée du moulin signale un bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle*

*La chambre des meules et la chambre des machines*

*Plans en coupe du moulin*

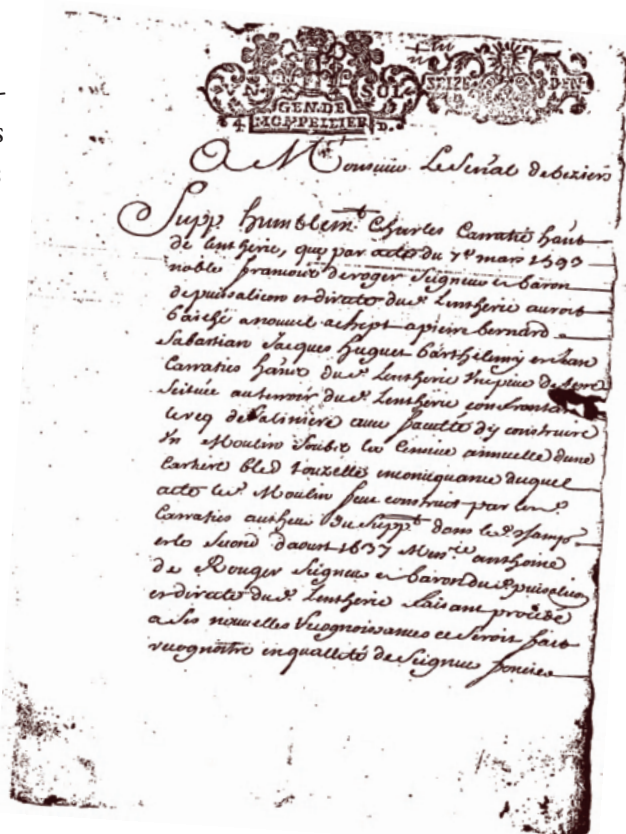
(plans et photos Michel Dupin)





## Quatre siècles d'histoire

Dans le cadre d'une étude<sup>1</sup> sur les moulins de Lenthéric publiée en 1999, Louis Anglade et Lucien Vidal, descendants des meuniers Carratié, ont retrouvé une supplique adressée le 7 mai 1696 par Charles Carratié, de Lenthéric, au sénéchal de Béziers. Il y signale que « par acte du 7<sup>e</sup> mars 1593, noble François de Roger, seigneur et baron de Puissalicon et directe<sup>2</sup> dudit Lenthéric, auroit bailhé à nouvel asept à Pierre Bernard et Sabastian Jacques Hugues Barthelemy et Jean Carratiés, une pièce de terre scituée au terroir dudit Lenthéric confrontant le req de Valinière avec faculté d'y construire un moulin soubz la censive annuelle d'une cartière bled touzelle<sup>3</sup>, en conséquence duquel ledit moulin fut construit ». Le 2 août 1637, Antoine de Roger, seigneur et baron de Puissalicon, se fait reconnaître comme seigneur foncier de Lenthéric à Jean Carratié, aïeul du suppliant. Mais voilà donc qu'un demi-siècle plus tard, Charles Carratié « se trouve troublé dans la possession et jouissance du moulin » par Antoine François de Villespassans<sup>4</sup>, seigneur de Cabrerolles, qui l'empêche de prendre l'eau du ruisseau de Valignières. Il demande donc au sénéchal de Béziers de pouvoir assigner le sieur de Sébazan<sup>5</sup>, nouveau possesseur du



De haut en bas

Supplique de Charles Carratié au sénéchal de Béziers  
(coll. particulière)

Compoix de Pierre et Charles Carratié  
(Archives municipales de Cabrerolles)

fief, pour que celui-ci fasse cesser le trouble causé par Villespassans ou, qu'à défaut, Sébazan soit condamné à payer des dommages et intérêts. Il demande aussi à être déchargé du paiement des censives.

Dicte en Charles Carratiere pere et filz  
Une maison et effeur d'autre le Desoubz Est le four a quite pain et le  
fournaie Comuz du Nazayes lenthier a l'alle Joint une porchue et le  
pau d'ud'gre Coupointe de leuant en midy lin cues de Couzant francois Carrati  
le labadde Couz Comune daquilloz lad. Pads Couzledir d'ud'gre Couz  
Eytout tant Camies de fol fait En 1637 le 2 d'août 1637

Un moulin a bled a deux mullin l'uncte au calgant Sa grantieuz le Canal Suu le  
tre de Valligniere Vy Champ Estuane Coupointe de leuant en day. On l'ont  
de midy led. req de Valligniere en Vy au d'atq de Couzant fidee fran moulis  
Contin malis d'outy Camuz y autieuz tant deux Camuz de Champ Nuf pom  
quatre d'atq l'ime au sixiesme d'ud'gre fait tout distruire l'quere pouz le d'apau  
de moulis trois d'ol

312



Dans le compoix de la commune de Cabrerolles dressé en 1700, le moulin à blé apparaît dans la rubrique de Pierre et Charles Carratié, père et fils : « un molin à bled à deux mulles l'une travaillant, sa pantière et canal sur le rec de Vallignière, un champ ce tenant, confronte de levant et d'aq(uilon) les chemins, de midy led(it) rec de Vallignière et un autre req, de couchant Pierre Jean Moulis, contient molin doutze cannes, pantière trante deux cannes, champ nuf ponnières quatre destres, estimé au siziesme degré, faict tout, distrait le quart pour les réparations du molin, trois sols ». On notera que seule une meule tournante est en service et que le moulin exige des réparations. En ce début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Carratié figurent parmi les plus gros propriétaires de la commune. Pierre est consul de Cabrerolles en 1688.

Un plan géométrique du terroir de Lenthéric dressé en 1781 offre une représentation très précise de la disposition des lieux à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On y découvre notamment que :

- le béal du moulin à eau est alimenté par un barrage situé sur le ruisseau de Montgros (appelé Valinière après le confluent non re-

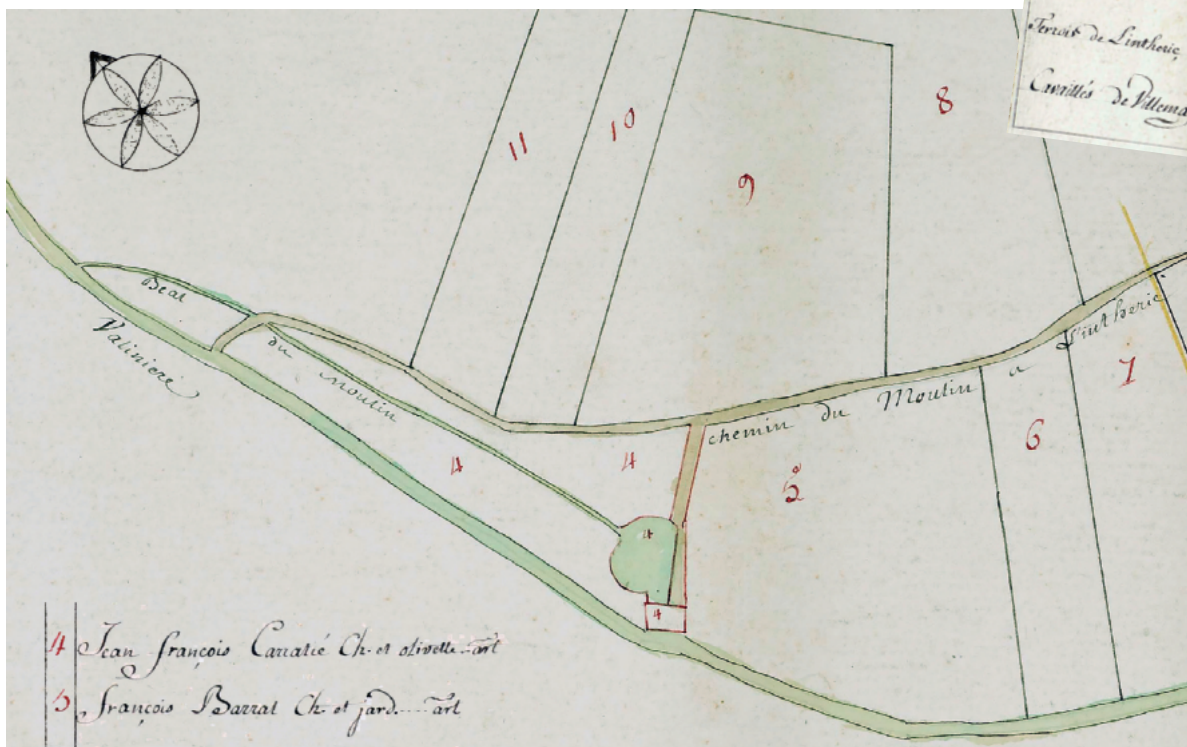
présenté) ; il est coupé par le chemin dit du Moulin à Lenthéric,

- la pansière, très ventruée, n'a pas du tout la forme que nous lui connaissons,
- le bâtiment du moulin à eau (100 m<sup>2</sup> environ) est plus important que celui qui est parvenu jusqu'à nous (42 m<sup>2</sup>),
- le moulin à vent n'existe pas.

Les parcelles voisines, toutes en rive gauche, appartiennent majoritairement à la famille Carratié.

Visitant la commune de Cabrerolles vers 1825, l'artiste Jean-Marie Amelin signale au sujet des moulins de Lenthéric : « Toute la région est pittoresque ; nous nous rendons au hameau de Lenthéric en suivant une gorge [...] dominée par des collines de plus en plus élevées [...] Des vignes, des pâturages, quelques cultures y varient l'aridité des montagnes. Nous rejoignons les bords du ruisseau de Valinières que nous remontons jusqu'au moulin établi sur son cours. Un assez grand réservoir d'eau en est voisin. Ce moulin est pittoresque. Il existe auprès les ruines d'un moulin à vent. Nous traversons au moulin, et venons à la métairie Fabrègues où nous rafraichissons... ». Ainsi

« Plan géométrique d'une partie des tenements situés dans le terroir de Lenthéric, juridiction de Cabrerolles, levé par le sieur Joseph Cavallès géomètre », 1781 (Archives départementales de l'Hérault, 44 EDT 99)





donc le moulin à vent qui n'apparaît pas sur le plan de 1781 est déjà ruiné en 1825. Les vents, sans doute, ne se sont pas montrés favorables.

Sur le plan cadastral napoléonien de Cabrerolles dressé en 1837 figurent le « moulin à eau » et l'« ancien moulin à vent ». On y découvre une nouvelle installation hydraulique vraisemblablement datable de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment :

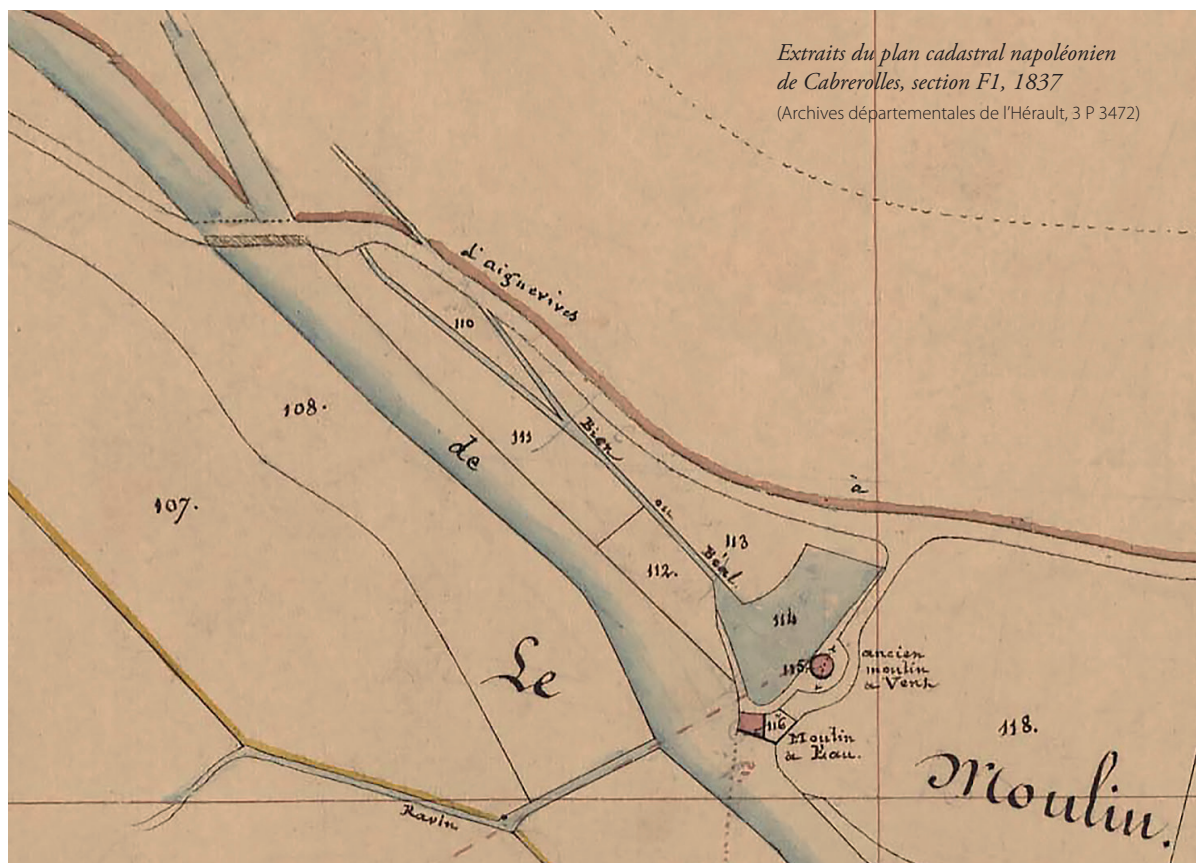
- le doublement du premier béal par un second, en dessous du premier, avec prise d'eau sur le ruisseau de Valignières en aval du confluent,
- une pansière très agrandie avec deux puissantes digues à l'est et à l'ouest,
- l'apparition contre la digue est d'un moulin à vent déjà déclaré « ancien »,
- l'endiguement de la rivière avec la présence, sous le béal, d'une nouvelle banquette cultivable (les parcelles 111 et 112) franchement délimitée.

Étonnamment, la carte de Cassini dessinée en 1777-78 pour la feuille de Lodève ne fait pas figurer le moulin à eau de Lenthéric, pas plus d'ailleurs que les divers inventaires des moulins de l'Hérault dressés à partir de

1796<sup>6</sup>.

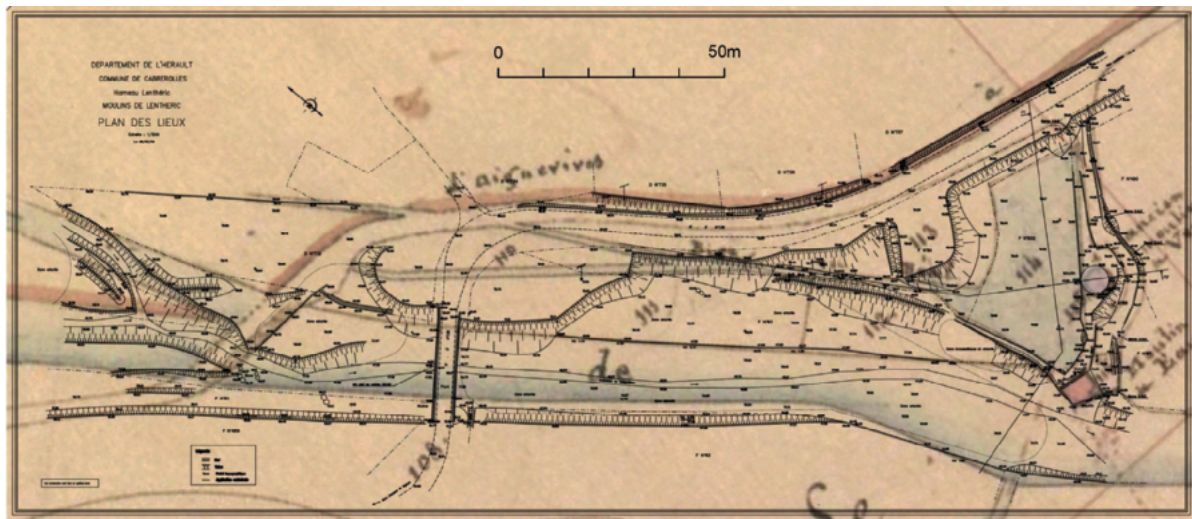
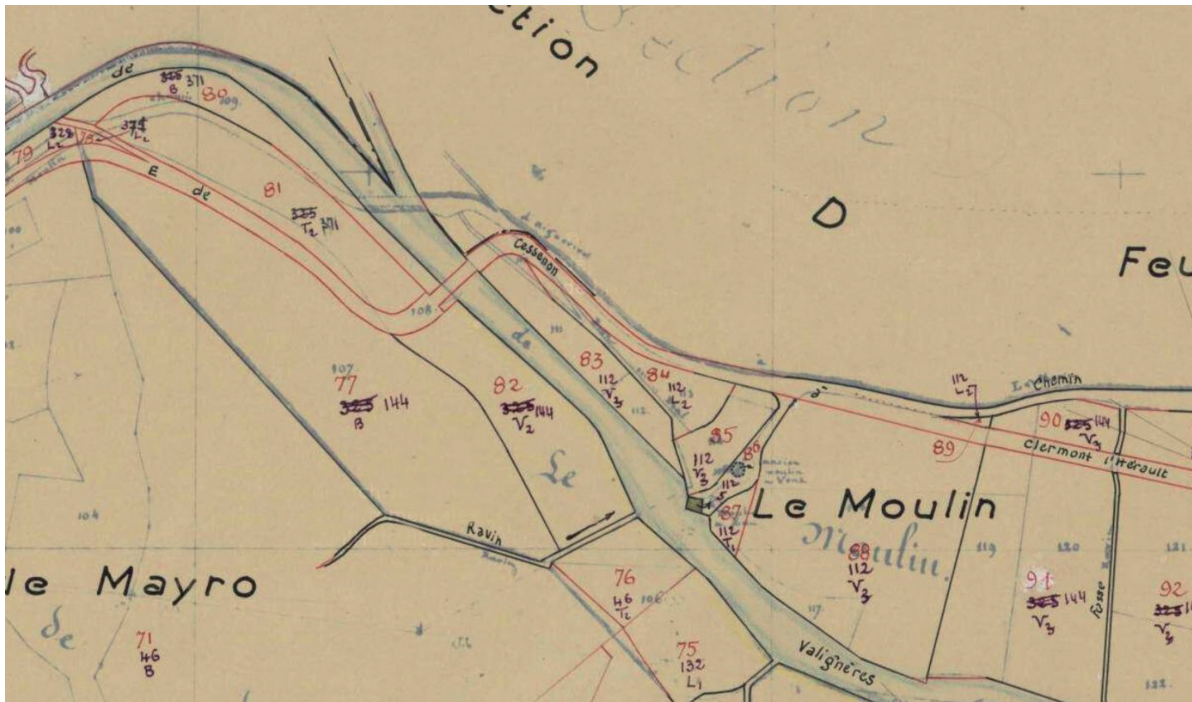
En 1966, un nouveau cadastre est dessiné à la main sur fond de plan napoléonien. On y reconnaît en filigrane le tracé de l'ancien chemin, le barrage-gué sur la rivière ainsi que les installations hydrauliques (béal et pansière) de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce cadastre rénové figure le tracé de la nouvelle route départementale 136 « de Cessenon à Clermont-l'Hérault », qui coupe le béal, le pont jeté sur le ruisseau de Valignières au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, et les découpages parcellaires imposés par ces nouvelles emprises.

La superposition du plan topographique



Extraits du plan cadastral napoléonien de Cabrerolles, section F1, 1837 (Archives départementales de l'Hérault, 3 P 3472)





De haut en bas

*Extrait du plan du cadastre rénové, section F1, 1966* (Archives départementales de l'Hérault, 2073 W 260)

*Superposition du plan topographique actuel et du plan cadastral napoléonien de 1837*

*Vue générale du site* (photo Frédéric Mazeran)





actuel et du plan napoléonien permet de visualiser les aménagements de l'installation hydraulique qui ont survécu aux travaux routiers, notamment :

- l'ensemble bâti de la pansière, de ses digues et des bâtiments minotiers,
- en bonne partie, la digue de protection supportant la banquette située sous le béal, conservée sur 90 m en aval du pont et sur une quinzaine de mètres en amont,
- les vestiges du barrage-gué initial sur près de 30m,
- très partiellement, le béal d'alimentation de la pansière conservé sur une quarantaine de mètres.

La superposition montre également l'importance des remblais routiers qui ont progressivement enfoui les ouvrages hydrauliques, à savoir une dizaine de mètres de barrage-gué, environ 90m de l'ancien béal et environ 30m de la digue de protection.

Conscientes de son intérêt patrimonial, la commune de Cabrerolles et la communauté de communes Les Avant-Monts<sup>8</sup> ont lancé fin 2018 un programme de restauration et de mise en valeur du site de Lenthéric. Le contexte étonnant des deux moulins associés offre une opportunité rare d'aborder un ensemble de thèmes pédagogiques liés au développement durable : la ressource en eau, la géologie, l'histoire de la paysannerie, l'économie rurale, la technologie, la valorisation des ressources naturelles...

**Michel Dupin**

**Architexte urbaniste**

**avec la participation de Guilhem Beugnon**

**février 2020**

## Notes

1. Louis Anglade, Lucien Vidal, « Lenthéric au temps des vieux moulins », *Arts et traditions rurales : Les moulins de l'Hérault*, n° 18, mai 1999, p. 89-99.

2. La seigneurie directe concerne les droits d'un seigneur sur une terre qui relève immédiatement de lui. François de Roger, seigneur et baron de Ferrals, sénéchal du Lauragais, député du clergé en Lauragais (1595), abbé commendataire de Sorrèze (1589), décède le 26 septembre 1624 à Saint-Papoul (Aude). Son frère Antoine hérite de ses titres et seigneuries. Baron de Paraza, de Puissalicon et de Villa des Ports, sénéchal du Lauragais (1613-1628), il épouse Françoise de Voisins d'Ambre de Lautrec le 8 février 1595 et décède à Puissalicon en septembre 1644. On ne lui connaît pas de descendance.

3. Sous la redevance annuelle d'un quart de setier (environ 16 litres) de touzelle, un blé précoce.

4. Antoine François Douzon de Cabrerolles de Villespassans (1658-1739), fils de Henri Douzon de Cabrerolles de Villespassans (1628-1683) et de Marthe de Berthier, né à Toulouse le 6 avril 1658, époux d'Élisabeth d'Abbes. À sa mort, sans descendance, la seigneurie de Cabrerolles passe à la famille de son épouse qui prend le nom d'Abbes de Cabrerolles.

5. Jean François de Flotte de Sébazan (1656-1706), seigneur de Cébazan et Cabrerolles, né et décédé à Pézenas.

6. Pierre David, « Inventaire des moulins de l'Hérault », *Cahiers d'Arts et traditions rurales, Les Moulins de l'Hérault*, n° 8, 1987, p. 2-144.

7. Archives départementales de l'Hérault, 2 S 3096, 1861-1895.

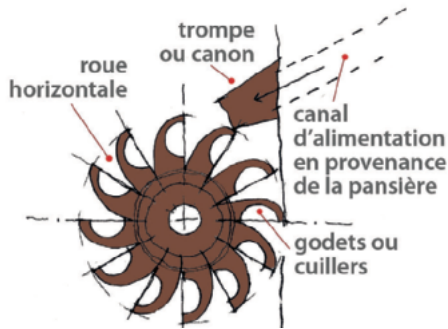
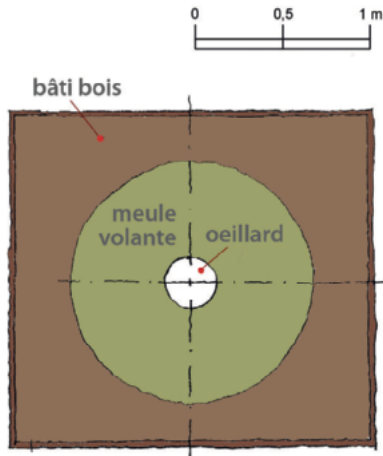
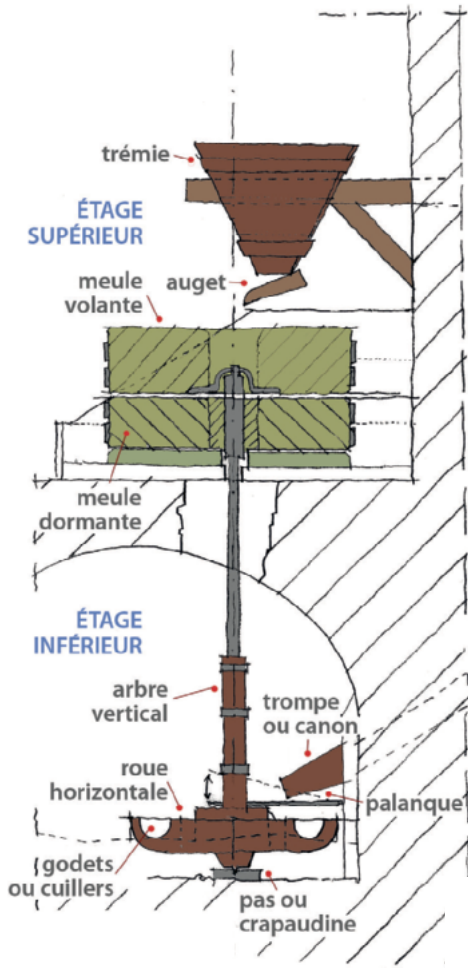
8. La communauté de communes est propriétaire de la parcelle 86 où se trouvent les moulins et la digue orientale de la pansière (570 m<sup>2</sup>), le département de l'Hérault de 3000 m<sup>2</sup> de terrain situés entre la route et la rivière.

*Chez les descendants de la famille Carratié, il se dit que le bâtiment du moulin à eau était autrefois plus important et comportait une habitation. La présence d'une petite trémie aménagée dans la partie haute de la voûte, et maintenant obturée, semble conforter la tradition orale : a-t-elle servi pour l'acheminement du grain depuis un étage supérieur ? Le dessin ci-dessous est une représentation imaginaire de Louis Anglade traduisant cette hypothèse d'étage.*

(Anglade, Vidal 1999, p. 99)







## dis, comment ça marche ?

Vues en coupe et en plan du mécanisme d'un moulin à eau à cuillers  
(dessins de Frédéric Fiore)

Vue en coupe du mécanisme d'un moulin à vent  
(aquarelle de Pascale Soulas)

